

La guerre de Cent Ans

NICOLAS LEMAS

La guerre de Cent Ans

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : La bataille d'Azincourt, miniature extraite des *Vigiles du roi Charles VII* de Martial d'Auvergne, fin du xv^e siècle, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits © BnF

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Mise en page : Belle Page

© Armand Colin, 2017

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61917-6

www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction	11
1. Les sources	19
1. Des sources variées	20
1.1 Les sources officielles	20
1.2 Les sources littéraires	22
1.3 Les sources iconographiques	24
2. Une lecture à plusieurs niveaux	26
2.1 L' <i>ethos</i> chevaleresque	26
2.2 Les références religieuses	28
2.3 Les lieux communs historiques	28
2.4 Le commanditaire du document	28
3. Quelle est la fiabilité de nos sources ?	30
2. Les grandes phases de la guerre de Cent Ans (1328-1475)	33
1. Les prémices (1294-1337)	33
1.1 Le fief de Guyenne	33
1.2 Le problème flamand	34
1.3 L'imbroglia ouvert par la succession de 1328	36
2. La succession de chevauchées anglaises (1337-1360)	38
2.1 La route vers Crécy	38
2.2 Interlude : ni paix, ni guerre (1380-1411)	50
2.3 La guerre de conquête (1407-1453)	54

3. La guerre de Cent Ans, une affaire de famille féodale	61
1. À la veille de la guerre : État moderne ou féodal ?	61
2. Une ordalie pour la Guyenne	65
2.1 L'origine de la querelle des possessions continentales du roi d'Angleterre	66
2.2 Les confiscations du début du ^{xiv} ^e siècle	67
2.3 L'épicentre du conflit au ^{xiv} ^e siècle	70
2.4 La difficile reconquête au ^{xv} ^e siècle	72
2.5 La Guyenne : anglaise ou française ?	73
3. La dévolution du royaume de France	75
3.1 Des familles apparentées	75
3.2 L'absence d'héritier mâle français	76
4. La guerre et le problème du serment	80
4.1 Le serment au cœur des rapports sociaux	81
4.2 Des rapports fondés sur les alliances	83
4. De la loyauté dynastique au sentiment national	89
1. Deux « peuples » face à face	89
1.1 L'affirmation de la différence entre Français et Anglais	89
1.2 La nature des sentiments d'appartenance nationale	91
2. Des nations « dynastiques »	92
2.1 L'émergence de dynasties nationales	92
2.2 Du roi à la majesté	96
2.3 Du roi élu au peuple élu	98
3. L'historiographie	102
3.1 La construction d'une mémoire de l'État	103
3.2 Une conception humaniste de l'État	104
3.3 L'opinion publique et la guerre	108

5. Les formes de la guerre	113
1. La révolution de l'infanterie	114
1.1 L'apport du « commun » à l'art de la guerre	114
1.2 La chevauchée comme « style » de guerre	115
1.3 La chevauchée comme politique de la victoire	119
1.4 Une stratégie risquée	123
2. Le temps de l'artillerie au xv ^e siècle	125
2.1 L'essor explosif du canon	125
2.2 Un nouvel idéal de la victoire : le bien commun	127
3. La persistance de l'idéal chevaleresque	131
4. Faire la paix : un devoir et un problème	134
6. Le métier des armes	139
1. De l'armée féodale à l'armée soldée	139
2. Vers l'armée nationale : le tournant de Charles VII	145
3. L'émergence de la figure du guerrier professionnel	147
4. Compagnies et mercenaires	150
5. La guerre, une bonne affaire pour les guerriers ?	154
7. La mobilisation des sociétés	159
1. Les populations dans la guerre	159
2. Une guerre de mots et d'images	162
2.1 Une active propagande politique et morale	162
2.2 Diaboliser l'adversaire	166
2.3 Une propagande ancrée dans la réalité	168
3. La guerre et l'imposition des sociétés	171
3.1 Le financement de la guerre et l'État	171
3.2 L'Angleterre et le financement à crédit de la guerre	173
3.3 La France et l'impôt	176
3.4 Non-combattants et destruction	179
3.5 La révolte, révélatrice des tensions liées à la guerre	188

Conclusion	193
Annexes	195
Armagnacs et Bourguignons	195
Bertrand Du Guesclin	199
Jeanne d'Arc	202
La bataille de Castillon	207
L'Église pendant la guerre de Cent Ans	210
La naissance des littératures nationales	216
Glossaire	219
Bibliographie	223
Table des encadrés	227
Index	229

Introduction

Ceux qui l'ont vécue n'ont jamais connu la guerre de Cent Ans. Elle est d'abord une construction historiographique, d'ailleurs assez précoce puisqu'on en trouve l'idée dès le ^{xvi}^e siècle : les contemporains, en tant que tels, n'ont pas vécu de guerre de cent et quelques années, présentant une quelconque unité politique ou simplement narrative entre 1337 et 1453. Ils ont au contraire connu une succession de guerres, plus ou moins longues, parfois enchevêtrées. À l'affrontement des rois de France et d'Angleterre, qui forment pour nous la trame fondamentale de la guerre de Cent Ans, s'ajoutent ou se substituent en effet des conflits périphériques ou régionaux (en Bretagne, dans la péninsule ibérique, en Flandre), et bien entendu les affrontements entre seigneurs, qui continuent indépendamment de tout : vers 1430, au moment de la reconquête française menée par Charles VII et Jeanne d'Arc, La Trémoille, qui exerce pourtant alors une influence majeure sur le gouvernement ne mène pas moins de trois guerres privées contre ses ennemis, n'hésitant pas à utiliser des mercenaires pour ravager des régions entières ; mais même au pire moment pour la royauté française dans le Sud-Ouest du ^{xiv}^e siècle, les comtes de Foix et d'Armagnac s'affrontaient vigoureusement. En outre, les ravages causés par les gens d'armes se poursuivent au-delà des chevauchées et des batailles, une fois ceux-ci – mercenaires ou non – débandés.

Il n'empêche qu'à la fin du ^{xiv}^e siècle, beaucoup ont l'impression de vivre dans un temps de guerre perpétuelle ou permanente, à la manière de ce notaire cahorsain cité par le P. Denifle, qui peut affirmer, à 36 ans, n'avoir connu qu'elle de toute sa vie. Pendant cette période, la guerre elle-même est un phénomène endémique. Le schéma qui fait se succéder des phases de combats, puis des moments de trêve (il n'y a jamais véritablement de paix signées en ce qui concerne l'affrontement « franco-anglais ») est trompeur. On ne cesse jamais de négocier, fût-ce au cours des campagnes, et réciproquement, les heurts, plus ou moins

localisés, sont permanents : la guerre ne semble jamais s'arrêter et semble à beaucoup un état normal de la société.

La France a beau être l'un des plus puissants royaumes d'Europe au moment où la guerre de Cent Ans commence (1337 selon l'usage, mais on la fait parfois remonter à 1328, au moment de la crise de succession qui porte le Valois Philippe VI sur le trône), elle est loin d'être unie. Ses frontières réelles diffèrent de la souveraineté théorique du roi, certains espaces, normalement sous sa main, en particulier les terres disputées par les Anglais, échappent à cette dernière ; d'autres, en principe hors de sa suzeraineté lui sont fidèles (la Provence, terre d'empire jusqu'en 1481, ou des seigneuries du nord). Le sentiment d'appartenance est avant tout local, et le roi est « en un sens, [...] l'unique habitant de la France entière » comme l'écrit P. Lewis, si bien que les grands seigneurs ou la guerre peuvent toujours dégénérer en mouvements sécessionnistes, qui risquent de disloquer le pays. La guerre est donc endémique parce qu'elle est autant portée par l'Anglais, que l'effet de la désunion du royaume.

En Angleterre, la guerre est également une réalité permanente, entre les chevauchées sur le continent mais aussi les raids sur les côtes au sud, et la menace écossaise au nord, qui pèse lourdement, tant par le tribut en hommes que par son poids financier, sur les populations et la vie politique. Si contrairement à la France, la menace de dislocation n'existe pas vraiment, malgré la quasi-autonomie des puissants Lords of the March du Nord, celle de la guerre civile est bien présente. Contrairement à la légende victorienne faisant des Anglais un peuple pacifique, rares sont les royaumes qui au Moyen Âge et au-delà, ont autant tué leurs rois. À la veille des hostilités de la chronologie traditionnelle, le faible Édouard II est assassiné, et dans une position de faiblesse relative à la toute fin du XIV^e siècle, Richard II se verra contesté puis supprimé par les puissants barons du royaume qui portent au pouvoir son cousin Lancastre, sous le nom d'Henri IV ; la défaite finale des Anglais, « boutés hors de France », s'accompagnera d'une guerre civile meurtrière, où bellicistes et « colombes » s'affronteront violemment.

En ce sens, la guerre de Cent Ans a bien été un moment déterminant dans l'histoire des deux pays que sont la France et l'Angleterre. Si elle n'est pas seule en cause, par son ampleur, sa violence, sa durée, son intensité, elle a joué un rôle non négligeable dans l'affirmation tant de

l'État moderne, que dans la définition du contenu et des formes des deux nations anglaises et françaises. Ce rôle a pu être celui de cause déterminante, ou tout simplement de catalyseur, voire d'accélérateur. Ainsi, si elle a profondément affecté les populations civiles par ses ravages et ses tueries, la Grande Peste de 1348-49 et ses répliques au cours du XIV^e siècle ont sans doute eu un impact démographique bien supérieur. Il n'empêche qu'elle a « préparé » les populations et qu'elle en a accentué les effets délétères et contribué par là au bouleversement des rapports sociaux dans des campagnes décimées où le système de contrôle féodal mis en place deux ou trois siècles plus tôt n'est plus possible. Au fond, il importe peu ici de rentrer dans une recherche de la cause de dernière instance ou majeure de tel ou tel phénomène (comme la transformation des rapports seigneuriaux, précisément) se déroulant au moment de la guerre de Cent Ans, ou encore la part prise par cette dernière. Il importe en revanche de cerner le caractère synchrone et cumulatif des malheurs et des transformations que subissent la France et l'Angleterre aux XIV^e-XV^e siècles, et dans cet esprit, la guerre de Cent Ans forme à la fois un « milieu » et une causalité.

● La Grande Peste et la guerre de Cent Ans



- En 1347 pour la première fois depuis le VI^e siècle, la peste réapparaît en Europe.
- Venu d'Asie par l'intermédiaire de Mongols qui l'ont transmis aux Génois installés en mer Noire, le fléau frappe pendant six ans par vagues successives, affectant progressivement l'ensemble du continent, en suivant les voies maritimes et commerciales. C'est ainsi par Bordeaux, alors anglaise, qu'elle touche Londres. Souvent appelée « peste noire », elle est en fait la combinaison de deux formes de la peste – la peste bubonique, qui marqua tant l'imaginaire médiéval et la peste pulmonaire, plus mortelle encore.
- Le fléau frappe par vagues successives : les régions sont affectées quelques mois, mais peuvent être frappées plusieurs fois. Elle fut suivie pendant le reste du XIV^e siècle par des répliques, ou d'autres vagues épidémiques, qui tirèrent profit d'une population affaiblie. On estime qu'entre un tiers et la moitié de la population y succomba.

La guerre de Cent Ans a en effet été bien plus meurtrière et destructrice qu'on ne l'a longtemps pensé. Elle a affecté non seulement les masses d'hommes considérables qui l'ont faite, mais encore les populations civiles, bien plus durement touchées que la perception traditionnelle ne le laissait entendre. De fait, hypnotisés peut-être par la dimension féodale et chevaleresque adoptée, souvent à des fins de propagande, par les combattants eux-mêmes, à commencer par les rois, Édouard III d'Angleterre, certains historiens ont pu penser que la guerre de Cent Ans était une sorte de « jugement de dieu » entre deux combattants – les rois de France et d'Angleterre –, jetant les uns contre les autres des petites bandes de guerriers. Les images du temps, en particulier les enluminures qui ornent les chroniques, confortent cette idée : seuls des guerriers sont représentés, même et y compris lors de scènes de prise de ville, comme si il n'y avait que des guerriers – et que, réciproquement, la guerre était l'affaire des seuls professionnels patentés de la guerre. Une telle conception est sans doute valable pour des guerres féodales (ou « couvertes »), voire des affrontements entre souverains au XII^e siècle ou encore, au XIII^e, quand la guerre était l'affaire des bandes de professionnels montés surarmés, héritiers de la cavalerie lourde franque, formant une caste aristocratique violente enfermée dans ses châteaux comme autant de repaires fortifiés, et dotée d'une idéologie propre et valorisante, l'éthique chevaleresque.

Sans doute cela ne disparaît-il pas aux xiv^e et xv^e siècles. Non seulement, on le verra, cette éthique chevaleresque influe encore sur les esprits – d'Édouard III jetant son défi à Philippe VI à la création d'ordres de chevalerie comme celui de la Jarretière par Édouard III (1348), de l'Étoile en France (1351) ou de la Toison d'Or (1430) par Philippe le Bon duc de Bourgogne –, mais encore elle donne lieu à de nombreuses anecdotes restées célèbres comme le combat des Trente pendant la guerre de succession de Bretagne. En 1351, le sire de Beaumanoir, Maître de Josselin et partisan du prétendant Charles de Blois, neveu de Philippe VI, affronte les troupes anglo-bretonnes de Bemborough, soutenant le prétendant Jean de Montfort, allié aux Anglais. Les deux camps décident d'un combat de trente champions chacun (plus les chefs), au terme duquel Beaumanoir sort vainqueur, Bemborough meurt et les Anglo-Bretons sont faits prisonniers de manière honorable (et lucrative pour le vainqueur, grâce aux rançons). Ne manque même pas à la légende la célèbre apostrophe d'un compagnon à Beaumanoir, épuisé par une journée entière d'affrontement : « bois ton sang, Beaumanoir, et la soif te passera ». Un tel épisode s'inscrit clairement dans la tradition des tournois, qui sont davantage des mêlées sanglantes et meurtrières menées à pied que les joutes à cheval auxquelles nous ont habitués les films hollywoodiens (et la fin des xv^e - xvi^e siècles), et constituent, avec la chasse, une distraction pour la caste des guerriers. Ainsi, quand deux garnisons ennemies se font face, en dehors des affrontements, elles organisent régulièrement des petits combats et autres escarmouches, histoire de passer le temps.

Cette « mythologie » chevaleresque ne change toutefois pas grand-chose au cours de la guerre et à ses logiques profondes : d'ailleurs, les partisans de Blois essuieront peu après de terribles défaites. Cette éthique chevaleresque peut au moins expliquer pourquoi les Français s'en sortent souvent si mal au cours du conflit, tant ils sont imbus de cette mentalité. À Poitiers, par exemple, dans un pays bocager, les nobles français pensaient que les haies ne poseraient pas de problème et qu'ils allaient écraser les piétons (soldats à pied) anglais. Le maréchal de Clermont, conscient que les Anglais seraient à l'abri de ces haies, et donc indélogeables, propose de les encercler et les affamer, mais l'autre maréchal, Audrehem, le blâme d'avoir de telles pensées, indignes de l'ethos aristocratique, tant et si bien que Clermont change d'avis et

prend la tête de la cavalerie. Au final, l'armée française est décimée, Jean de Clermont tué et Audrehem fait prisonnier !

De tels combats font les délices des chroniqueurs, comme Froissart, mais sont davantage une écume qu'une lame de fond. Ils inspirent de beaux récits épiques, mais font oublier l'impact réel de la guerre sur les populations. Une des caractéristiques de la guerre de Cent Ans est en effet la participation massive du « commun » aux combats. À vrai dire, en cela, elle n'innove pas. Les Français en avaient fait l'amère expérience, sans en tirer les leçons, à Courtrai dès 1302 face aux villes flamandes révoltées, où la chevalerie française est taillée en pièces par la piétaille (ou piétons) tout comme les Anglais en Écosse, défaits à Bannockburn en 1314. Mais les armées anglaises d'abord, françaises ensuite et plus laborieusement, se sont largement appuyées sur les combattants non-nobles, pas nécessairement mercenaires. Les fameux archers anglais, qui ont produit tant de ravages à Crécy, Poitiers ou Azincourt, sont des yeomen (des paysans « moyens » libres).

Une autre conséquence de cette guerre est son effrayante morbidité. À Crécy, l'armée française, peut-être deux à quatre fois plus nombreuses (Froissart dit même cinq) que l'armée anglaise connaît une hécatombe de nobles et grands seigneurs, dont le roi de Bohême, Jean de Luxembourg. Les chroniques n'évoquent que les morts de qualité, mais ce sont des milliers d'hommes qui sont tombés ce jour-là. L'armée française, se brisant sur les pieux des piétons anglais, s'est totalement débandée et s'est faite, comme souvent dans la déroute, massacrée, le roi Philippe VI devant même fuir le champ de bataille. La nature même des affrontements entraîne, pour l'armée défaite dans la bataille, de terribles dommages : à Crécy et Poitiers, peut-être presque la moitié de la haute noblesse française disparaît.

Il est possible que le point de vue ancien sur cet événement soit influencé par l'idée, fréquente dans les sources, d'une bataille décisive. L'image est certes épique, mais n'a pas grand rapport avec la réalité d'une guerre qui fut à la fois longue, coûteuse et d'une ampleur territoriale gigantesque. En outre, une telle appréciation souffre d'être énoncée à posteriori, alors que l'issue des campagnes est connue. Malgré Crécy et la prise, au terme d'un siège de plusieurs mois l'année suivante, de Calais, les Anglais n'ont pu exploiter leur écrasante victoire. Il en fut de même après Poitiers, victoire encore plus éclatante puisque le roi de France Jean II le Bon est capturé : Édouard III n'a pas les moyens de

tirer profit de ses succès car il manque d'argent (et doit payer ses troupes) et que le Parlement, après Crécy, lui refuse les subsides en hommes (il ne peut contrôler le pays envahi) et en nourriture (les réserves sont de l'autre côté de la Manche).

Si la guerre de Cent Ans a une telle durée et une telle importance, c'est qu'elle est au cœur de d'une double révolution militaire (la première au XIV^e, la seconde au XV^e siècle) qui modifie les rapports de l'État à la guerre, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des sociétés. Elle est en effet au cœur du processus de formation des États modernes, tant en France qu'en Angleterre. L'État accroît en effet sa surface sociale et cherche à se placer au cœur des sociétés, affectant par là même les équilibres traditionnels, que l'on peut dire pour simplifier « féodaux ». Que la guerre ait été le facteur déterminant de ce processus ou un élément parmi d'autres importe alors moins que de comprendre que l'État tente d'affirmer un monopole sur la guerre, et que réciproquement, il tente de faire de celle-ci une affaire d'État. Elle a enfin un rapport étroit avec l'affirmation du royaume à côté du roi – ou, pour le dire autrement, avec l'intrusion des peuples dans les affaires militaires, mais aussi politiques. Guerre de princes au départ, elle a contribué à l'émergence en France comme en Angleterre d'un sentiment national, et peut-être à la formation de deux nations.

■ Chapitre 1

Les sources

Pour les périodes comme l'Antiquité ou le Moyen Âge, il est d'usage de commencer par présenter les sources disponibles. Contrairement à des époques plus récentes où l'information est abondante et variée – ce qui pose d'autres problèmes à celui qui les aborde –, ces moments de l'histoire se caractérisent par une relative rareté de la documentation. Ce n'est pas une difficulté en soi : les chroniqueurs de l'époque de la guerre de Cent Ans, par exemple, permettent aisément d'en reconstituer la trame. Mais cela oblige à une lecture particulière et attentive : les sources antiques ou médiévales ont tendance à obéir à ce que l'historien Daniel Lord Smail appelle des « scripts » ou des codes. En outre, leurs préoccupations ne sont pas les nôtres, pas plus que leurs conceptions de la vérité d'un fait ou de son importance : par conséquent, leur manière de traiter et de sélectionner l'information demande à être analysée avec circonspection.

Ainsi, un chroniqueur comme Froissart, considéré comme fiable et « honnête » en ce sens qu'il ne prend pas particulièrement parti pour les Français et traite de manière équitable les parties en présence, est avant tout préoccupé par les hauts faits de type chevaleresque. À son époque, le lien entre la chronique (en prose) et l'épopée (en vers, en principe) est suffisamment fort pour que la seconde contamine la première. À le suivre alors, la guerre de Cent Ans est une affaire de rois, de seigneurs, de hérauts et – à son grand dégoût – de mercenaires, se déroulant dans une sorte de bulle épique extraite de la réalité quotidienne, où ne manquent ni les héros valeureux, ni les traîtres. Il ne recense que les morts d'un certain rang. On pourrait presque croire, à le lire, qu'il n'y a pas de gens du commun, en particulier du côté français, parmi les